

Salle des Chevaliers de Colomb 55, avenue Dallaire, Rouyn-Noranda

Actes





Contexte

Après avoir atteint 8 % d'aires protégées, le gouvernement du Québec vise maintenant la protection de 12 % de son territoire d'ici 2015. Cette volonté implique nécessairement l'ajout de territoires protégés en Abitibi-Témiscamingue, qui en compte présentement 6.37 %.

De son côté, la région s'est exprimée à plusieurs occasions sur les aires protégées et souhaite établir une cible à long terme pour celles-ci. Plusieurs intervenants sont concernés par le développement du réseau d'aires protégées et la formule d'un forum permet à ceux-ci d'échanger et de convenir d'objectifs communs.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a pris une nouvelle orientation associée à la participation du public. En ce sens, le MDDEP a proposé aux conférences régionales des élus des diverses régions administratives du Québec de collaborer à ce processus. Le forum permettait donc aux intervenants de la région de s'exprimer en amont du processus menant à l'ajout de superficies protégées. D'autres étapes de participation du public sont prévues au cours

Objectif

Le Forum sur les aires protégées en Abitibi-Témiscamingue visait à définir, selon une approche collaborative, des objectifs régionaux afin d'orienter le développement du réseau d'aires protégées dans la région.

La finalité du Forum n'était pas de tracer une carte du réseau d'aires protégées, mais de définir des objectifs qui guideront la sélection des prochains territoires de protection. Les intervenants qui souhaiteraient proposer des territoires pourront le faire en contactant le ministère.

Participants

Le tableau suivant présente le portrait des participants au Forum selon leur secteur d'activité.

Secteur d'activité	Nombre	%
Autochtone	1	1%
Citoyen	5	6%
Développement économique	3	4%
Élu	4	5%
Environnement	16	21%
Fonction publique	18	23%
Industrie	11	14%
Institution	6	8%
Utilisateur du territoire	9	12%
Autre	5	6%
Total	78	100%

Programme

- 8 h 30 Accueil
- 9 h Ouverture du Forum

Ulrick Chérubin, président de la Conférence régionale Jean-François Turcotte, agent de développement à la Conférence régionale et facilitateur du Forum

9 h 15 Présentations

Luc Bélisle, directeur général de la Conférence régionale Niveau de satisfaction quant au processus de participation du milieu

Marc-André Bouchard, chargé de projet (MDDEP) Portrait, analyse de carence et développement du réseau des aires protégées de l'AT

10 h 15 1 er atelier dirigé et plénière

Partage et prise de conscience des **enjeux** relatifs aux aires protégées

- 12 h Dîner
- 13 h 30 2° atelier dirigé et plénière

Propositions d'objectifs relatifs aux aires protégées

15 h 45 Prochaines étapes et clôture du Forum

Luc Bélisle, directeur général de la Conférence régionale



Ouverture du Forum

Tout d'abord, je vous remercie chaleureusement d'avoir répondu à l'invitation de la Conférence régionale de participer au **Forum sur les aires protégées de l'Abitibi-Témiscamingue**. Je vous souhaite la bienvenue dans la ville de Rouyn-Noranda.

Nous, les intervenantes et intervenants de l'Abitibi-Témiscamingue, participons à la mise en place des aires protégées depuis une dizaine d'années. Toutefois, c'est la première fois que nous prenons le temps de nous réunir tous ensemble sur cette question. Je suis heureux de rencontrer ce matin des personnes représentant des groupes environnementaux, des compagnies minières et forestières, des adeptes de chasse, de pêche et de plein air de même que de mes collègues élus. Il est important pour nous que les différents points de vue sur le sujet s'expriment aujourd'hui. Mais, malgré les différences, je vous invite à trouver les éléments communs qui nous unissent dans ce dossier.

Nous aborderons le dossier des aires protégées d'une manière différente cette fois-ci. C'est d'un commun accord avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue a pris la décision de participer en amont du processus afin que nos valeurs, nos objectifs et nos priorités soient considérés. Cette collaboration fait d'ailleurs suite à une recommandation de la part de la Commission régionale sur les ressources naturelles, un comité actif au sein de la Conférence régionale.

Le Forum d'aujourd'hui est donc la traduction de cette nouvelle collaboration. Pour nous à la Conférence régionale, il était important qu'aucune personne ou organisation ne soit exclue du processus et que tous aient la possibilité de faire valoir son point de vue. La formule du Forum s'y prête tout à fait.

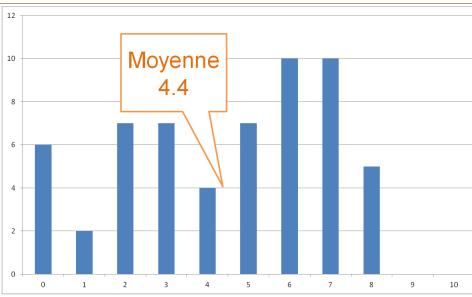
Sur ce, je nous souhaite une bonne journée de travail!





Processus de participation

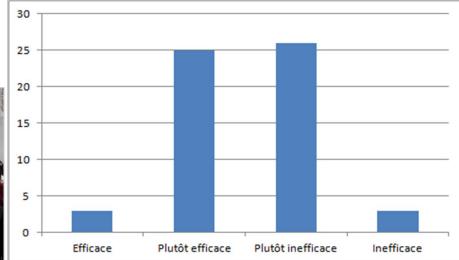
Avant la tenue du Forum, la Conférence régionale a mesuré, à l'aide d'un questionnaire sur Internet, le niveau de satisfaction des intervenants face au processus de participation au dossier des aires protégées. M. Luc Bélisle, directeur général de la Conférence régionale, a livré les résultats lors du Forum. Les intervenants seront invités à répondre à un autre questionnaire en 2015 pour mesure le niveau de satisfaction du nouveau processus proposé.



De manière générale, quel est votre niveau de satisfaction à l'égard du processus de participation de la population à la sélection des aires protégées?

De manière globale, quelle est votre perception de l'efficacité du réseau des aires protégées en Abitibi-Témiscamingue?





En un mot, comment qualifiez-vous le réseau actuel d'aires protégées en Abitibi-Témiscamingue ?



La présentation complète peut être consultée au http://www.conferenceregionale.ca/documents/files/resultat-du-questionnaire-sur-le-processus-de-participation.pdf

Portrait, analyse de carence, développement

Avant d'ajouter de nouvelles aires protégées en Abitibi-Témiscamingue, le MDDEP a réalisé un portrait des aires protégées de la région et a analysé les carences du réseau actuel. Aux fins du Forum, la Conférence régionale a demandé au MDDEP de présenter un résumé de ces informations, mais également de partager avec les intervenants de la région les orientations qu'il poursuivra au cours des prochaines années.

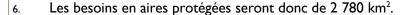
Voici les principaux constats tirés de la présentation de Marc-André Bouchard :

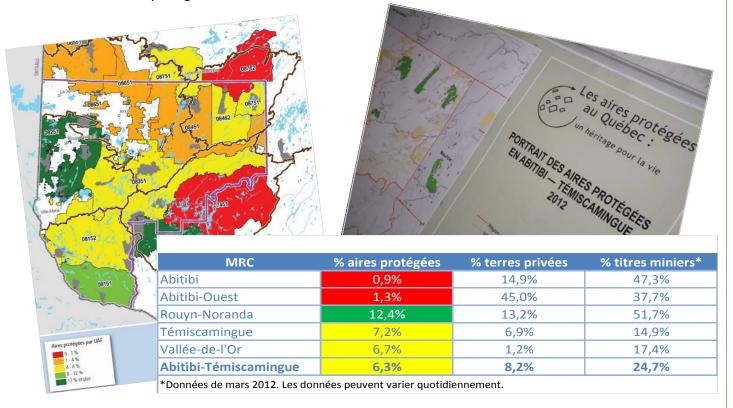
Le réseau d'aires protégées de l'Abitibi-Témiscamingue n'est pas complet et doit être développé. Le réseau n'est pas bien réparti spatialement, par région naturelle et par MRC.



hoto : Patrick Rodrigue, Abitibi-Express.

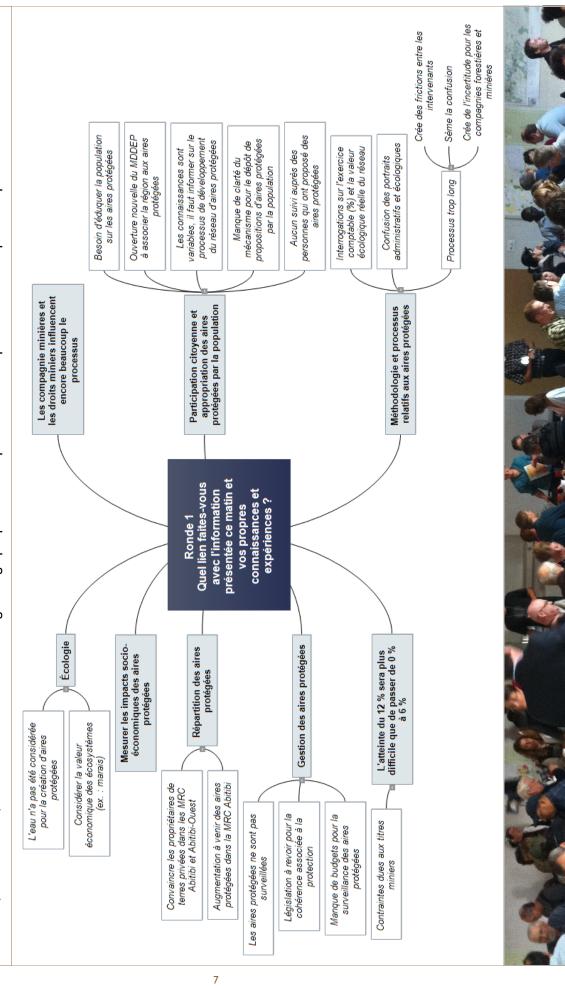
- 2. Il existe des contraintes importantes (terres privées et titres miniers) à la protection dans certaines zones de la région.
- 3. Des solutions innovantes seront nécessaires pour atteindre les objectifs dans ces zones.
- 4. Les superficies nécessaires pour atteindre l'objectif de 12 % (à titre indicatif) totalisent 3 650 km².
- 5. Le réseau régional atteindra 7,7 % avec l'attribution du statut permanent à quatre réserves de biodiversité, aux refuges biologiques et aux écosystèmes forestiers exceptionnels (ÉFE).



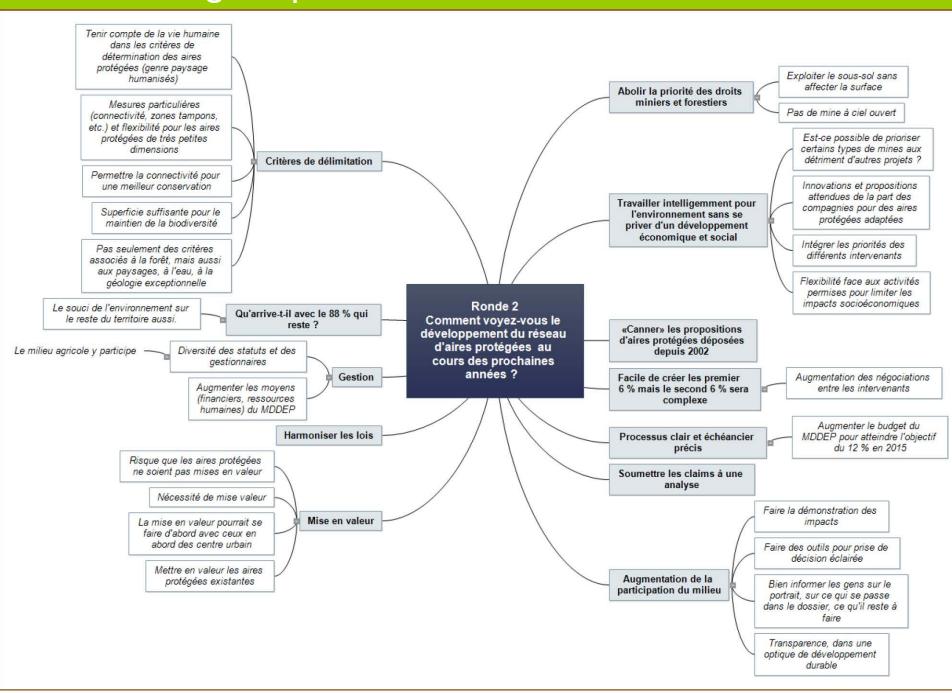


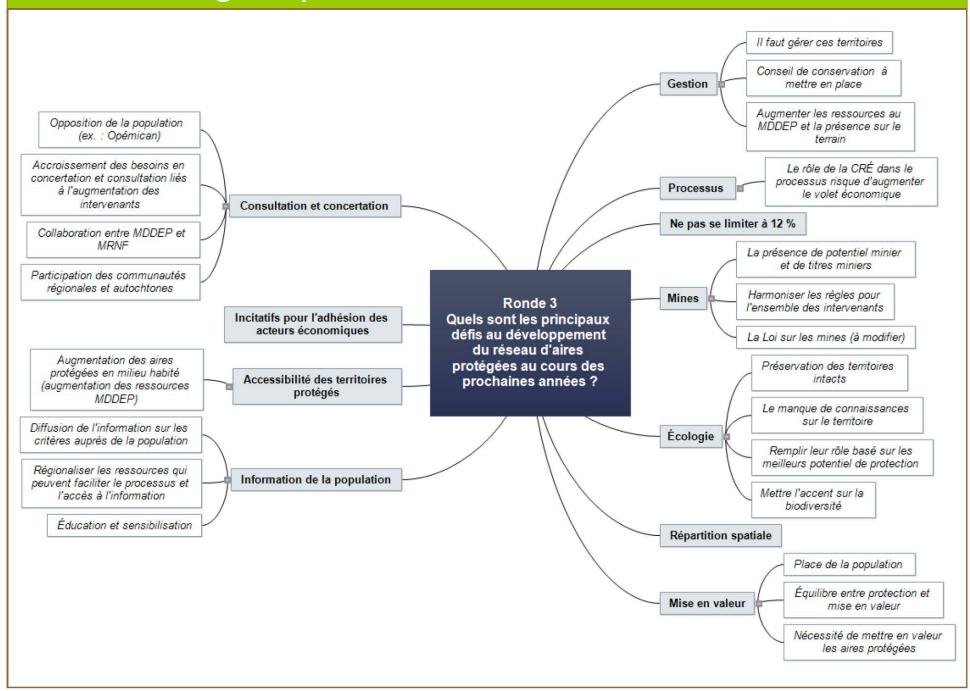
er atelier dirigé et plénière

café, lesquelles sont souvent les plus significatives et tenues dans un cadre informel. Par cette formule, les idées de chacun sont entendues. Les nappes de papier et les crayons de couleur ont permis aux participants de laisser des traces de leur conversation sur les tables, ce qui permet de prendre des notes Le premier atelier dirigé et la plénière se sont déroulés sous la formule du World Café. La formule permet de reproduire les conversations tenues dans un collectives, visibles à tous, durant les trois rondes d'échange. Les graphiques suivants présentent les réponses aux trois questions posées à chacune des rondes.



I er atelier dirigé et plénière





9

2^e atelier dirigé et plénière

Le deuxième atelier dirigé et la plénière se sont déroulés sous la formule du **forum ouvert**. Le forum ouvert, ou *Open Space*, a permis aux participants de construire eux-mêmes l'ordre du jour de l'après-midi, en choisissant les sujets à qu'ils souhaitaient travailler en atelier pour répondre à la question suivante :

Quel objectif proposez-vous pour le développement du réseau d'aires protégées en Abitibi-Témiscamingue ?

Une fiche réponse a permis aux participants des différents ateliers de partager leur proposition. Par la suite, chaque participant au Forum était invité à donner son appréciation de chacune des propositions. L'ensemble des propositions sont reproduites sur les pages suivantes.



Propositions d'objectifs issus du Forum

Énoncés		<u></u>		0
	D'accord	Neutre	Désaccord	Confus
Prendre connaissance des réalités terrain afin de mettre en place des médiums d'information vulgarisés pour sensibiliser la population en continu.			0000000	
Développer un outil pour quantifier la dimension sociale afin de contrebalancer les considérations économiques et environnementales.				
Agrandir, créer, redéposer des projets d'aires protégées selon la volonté du milieu, qui respectent les objectifs de biodiversité sans égard à leur dimension.				
Une politique uniforme afin de respecter le développement des collectivités, de la faune et de la flore, une disparité si marquée sera néfaste.				
Évaluer, développer par MRC le potentiel de mise en valeur d'au moins une aire protégée. Financer la mise en valeur en décentralisant les droits/redevances existants déjà perçus par le gouvernement (minoritaire).				
Nous exigeons la modification de la Loi sur les mines afin d'éliminer sa prépondérance sur les autres lois (ex. Loi sur le développement durable, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, etc.). La fiche comprend également des « Atttendus que ».				
Orienter la création de certaines aires protégées en lien avec les caractéristiques particulières de milieux aquatiques (bassins versant, milieux humides, rivières, lacs, eskers, etc.).				
Faire une consultation publique pour élaborer des outils de diffusion pour la mise en valeur des aires protégées.				

Énoncés Neutre Protéger en priorité le plus rare, le plus vulnérable (vieilles forêts, grands massifs forestiers, espèces en péril, habitats fauniques). Il est urgent de protéger ce qui reste de biodiversité (la diversité et l'intégrité des écosystèmes). Privilégier l'agrandissement des aires protégées et leur connectivité. Hausser la valeur écologique des aires protégées en les intégrant en amont et en aval dans des corridors exploitation contrôlée calqués sur le réseau hydro. Assurer le financement d'études d'impacts indépendantes par l'état = ++ d'argent au MDDEFP pour appuyer le processus de décision concerté sur la création d'aires protégées. Instaurer un mécanisme de consultation transparent où Hydro-Québec et l'industrie minière auraient à défendre leur position d'exclusion d'un territoire au même titre que les autres groupes et non jouir d'un droit de veto. Utiliser les tables GIRT en soutien aux initiatives citoyennes de création d'aires protégées. Leur donner les moyens d'assurer cette fonction. Développer des outils scientifiques pour évaluer la valeur écologique et la quantité nécessaire pour protéger adéquatement la biodiversité.

Communiqué





COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate À tous les médias

Des objectifs concertés pour le développement du réseau d'aires protégées en Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda, le 25 septembre 2012 - La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue invitait, le 21 septembre dernier, les intervenantes et intervenants concernés ainsi que la population en général à son Forum sur les aires protégées. Cet évènement a eu lieu à Rouyn-Noranda et a pu réunir environ 75 personnes issues des groupes environnementaux, des compagnies forestières et minières, des utilisateurs du territoire, du milieu municipal et du développement économique.

Après avoir atteint l'objectif de protéger 8 % du territoire québécois, le gouvernement vise maintenant 12 % d'aires protégées d'ici 2015. Au cours des prochaines années, l'Abitibi-Témiscamingue verra donc de nouveaux espaces s'ajouter à l'actuelle superficie couvrant 6,4 % de la région.

« Le Forum visait à définir ensemble nos objectifs de développement du réseau des aires protégées en Abitibi-Témiscamingue », a rappelé M. Ulrick Chérubin, président de la Conférence régionale. Ce forum était une première occasion, depuis le lancement de la Stratégie québécoise sur les aires protégées au début des années 2000, de réunir les groupes écologistes, les compagnies forestières et minières, les Autochtones, les utilisateurs et utilisatrices du territoire ainsi que les gestionnaires des ressources naturelles et du territoire pour orienter le développement du réseau d'aires protégées de notre région avant que le tout ne soit fixé.

« Le Forum a été un franc succès, car les personnes présentes ont réussi à proposer une quinzaine d'objectifs qui influenceront concrètement le développement du réseau d'aires protégées », se réjouit M. Chérubin. Ces objectifs peuvent être regroupés en cinq grands thèmes :

- L'information et la consultation publique;
- La valeur sociale des aires protégées;
- La valeur écologique des aires protégées;
- La mise en valeur des aires protégées;
- La politique sur les aires protégées.

Conférence régionale des élus de l'Abbbi-Térniscamingue

170, avenue Principele, bursau 102 Rosyn-Noranda (Québec) JSN 4P7

-

Téléphone: 819.752/0774 Téléphone: 819.792/0460

a skrojeroverelnogo www.

À l'aide de sa Commission régionale sur les ressources naturelles et du territoire (CRRNT), la Conférence régionale transmettra les objectifs issus du Forum et s'assurera qu'ils soient intégrés aux propositions de nouvelles superficies à protéger au cours des prochaines années.

- 30 -

Source : Lili Germain, agente de communication 819 762-0774, poste 109

Pour toute demande d'entrevue, contactez Mme Germain.

Documentation

Les présentations PowerPoint utilisées lors du Forum, le Cahier du participant, le portrait régional des aires protégées ainsi que plusieurs autres documents d'information peuvent être consultés sur le site Internet du Forum :

http://www.conferenceregionale.ca/evenements/12/activite-de-concertation/23/ forum-sur-les-aires-protegees

Appréciation du Forum

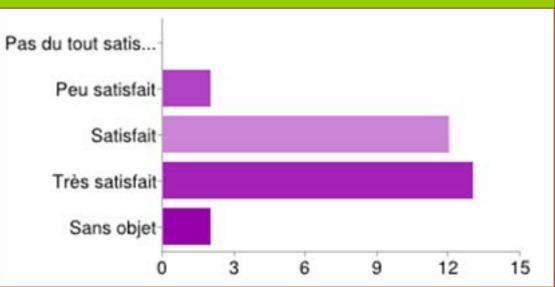
À la suite de la tenue du Forum, un formulaire Internet a été transmis aux participants. Voici quelques résultats à partir des 30 réponses obtenues en date du 10 octobre 2012 ainsi que quelques commentaires sur ce que les gens ont apprécié, ce qu'ils ont moins apprécié, et sur ce qu'ils auraient aimé qui soit différent.

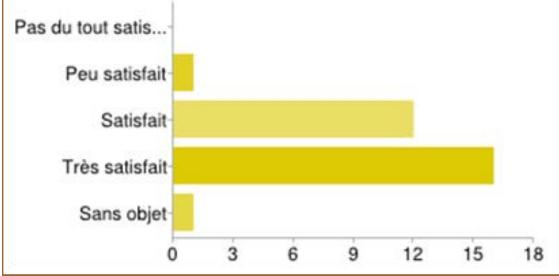


Appréciation du Forum

Quel est votre appréciation des propositions issues du Forum?







Quelle est votre appréciation générale du Forum ?



Les échanges, le mode de travail et l'animation conviviale.

En apprendre davantage sur le réseau des aires protégées, connaître les prochains enjeux et voir jusqu'à quel point les citoyens et organisations ont un poids ou non dans les décisions du MDDEP par rapport aux aires protégées.

Connaître les acteurs du milieu et comprendre la dynamique.

La présentation de la situation globale, l'esprit de concertation de tous les acteurs, l'organisation, la volonté régionale de prendre position à échelle provinciale, etc.

Félicitation.

Les ateliers qui ont permis de discuter avec les gens dans plusieurs domaine.

Que le forum permette de savoir et comprendre où en est le réseau d'aires protégées dans la région, ce qui s'en vient, etc. Que le forum permette d'exprimer nos besoins en matière de protection et permette de dégager des consensus ou des tendances fortes pour orienter le MDDEP.

Il manquait une conclusion générale à la journée. Nous avons terminé sur l'évaluation des propositions sans qu'un membre du Forum nous parle de la suite des choses.

Le 3^e atelier était bien préparé et bien mené, simplement, au moment d'évaluer les autres travaux, j'ai constaté que des objectifs prioritaires s'éloignaient parfois du sujet. Certaines idéologies ont fait surface, et ne sont pas forcément constructives.